

Bastide

GROUPE

Bastide
GROUPE
SIÈGE SOCIAL

Rapport Financier Semestriel au 31 décembre 2023

Bastide Le Confort Médical
SA au capital de 3357202 euros
12 avenue de la Dame – Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES
305 635 039 RCS NIMES



SOMMAIRE

I – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES.....	04
II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....	05
III – RAPPORT D’ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2023	55
IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2023.....	58

I – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Caissargues, le 29 mars 2024

Vincent BASTIDE

Président Directeur Général

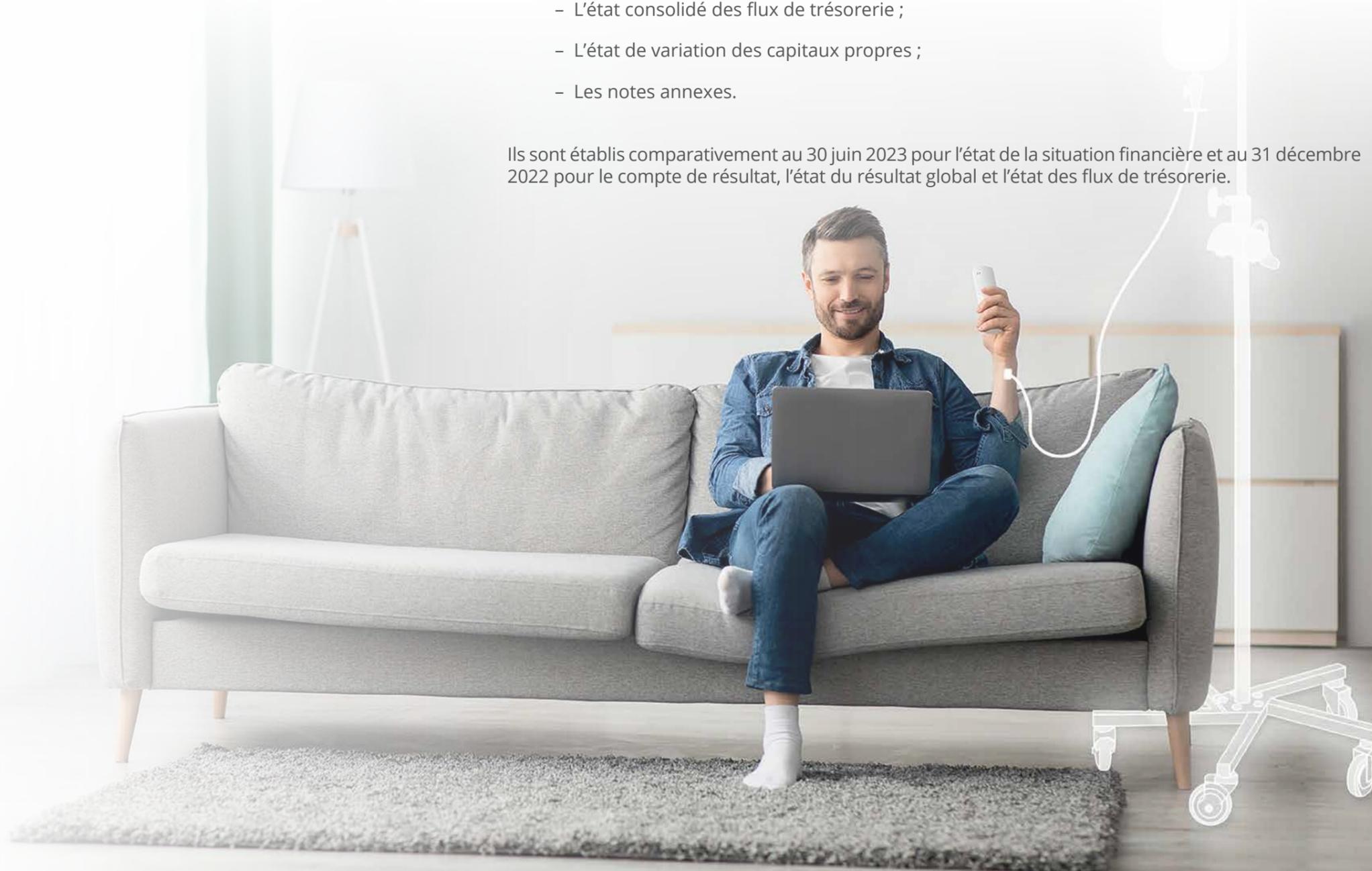
II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Bastide Le Confort Médical au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel International Financial Reporting Standards.

Ils présentent en milliers d'euros :

- L'état de la situation financière consolidée ;
- Le compte de résultat consolidé ;
- L'état consolidé du résultat global ;
- L'état consolidé des flux de trésorerie ;
- L'état de variation des capitaux propres ;
- Les notes annexes.

Ils sont établis comparativement au 30 juin 2023 pour l'état de la situation financière et au 31 décembre 2022 pour le compte de résultat, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie.



SOMMAIRE des états financiers consolidés intermédiaires résumés

1. Base de préparation des états financiers consolidés.....	15
2. Nouvelles normes et interprétations	16
2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023	16
2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024	16
3. Utilisation d'estimations et hypothèses	16
4. Principes et Méthodes comptables	18
4.1. Méthodes de consolidation	18
4.1.1. Entités contrôlées.....	18
4.1.2. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.....	19
4.1.3. Participations dans des activités conjointes.....	19
4.2. Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro	19
4.2.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères.....	19
4.2.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères.....	20
4.3. Actifs immobilisés	20
4.3.1. Goodwill et regroupement d'entreprise.....	20
4.3.2. Autres actifs incorporels.....	21
4.3.3. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16).....	21
4.3.4. Actifs corporels.....	23
4.4. Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers	24
4.5. Instruments financiers actifs.....	25
4.5.1. Actifs financiers évalués au coût amorti.....	25
4.5.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables.....	26
4.5.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables.....	26
4.5.4. Dépréciation des actifs financiers.....	26
4.6. Stocks	27
4.7. Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	27
4.7.1. Care Service.....	27
4.8. Capitaux propres.....	28
4.8.1. Actions d'autocontrôle.....	28
4.8.2. Paiements en actions et assimilés.....	28
4.9. Provisions.....	28

4.10. Passifs financiers	28
4.11. Justes valeurs des actifs et passifs financiers	29
4.12. Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi	29
4.13. Produit des activités ordinaires	30
4.14. Autres éléments du résultat opérationnel	31
4.15. Éléments financiers au compte de résultat consolidé	31
4.16. Impôt sur les résultats	31
5. Événement significatifs de l'exercice	32
5.1. Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation	32
5.1.1. OXIGO	32
5.1.2. OCCIT'PERF	32
5.2. Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation	32
5.3. Sorties de périmètre	32
5.4. Autres faits marquants de l'exercice	32
5.4.1. Contrôle fiscal 2018 à 2022	32
6.1 Actifs non courants	33
6.1.1. Goodwill	33
6.1.2. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)	35
6.1.3. Actifs incorporels	36
6.1.4. Actifs corporels	37
6.1.5. Participation dans des entreprises associées	37
6.1.6. Autres actifs financiers non courants	38
6.1.7. Information sectorielle relative aux actifs non courants	38
6.2 Actifs courants	39
6.2.1. Autres actifs financiers courants	39
6.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive	40
6.3 Capitaux propres	40
6.3.1. Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	40
6.3.2. Participations ne donnant pas le contrôle	40
6.3.3. Paiements fondés sur les actions	40
6.4 Provisions	41
6.5 Dettes financières courantes et non courantes	41
6.5.1. Composition des dettes financières	41
6.5.2. Evolution des dettes financières	42
6.5.3. Échéances contractuelles sur l'endettement financier net	42
6.5.4. Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus	43

6.5.5 Obligations locatives (IFRS 16)	43
6.6 Passifs courants et non courants	44
6.7 Besoin en fonds de roulement	44
6.8 Produits	45
6.8.1. Chiffre d'affaires	45
6.9 Autres produits et charges opérationnels	46
6.10 Coûts de l'endettement financier net	47
6.11 Autres produits et charges financiers	47
6.12 Impôts sur le résultat	48
6.12.1. Analyse de la charge fiscale	48
6.12.2. Analyse des impôts différés	50
6.13 Information par secteur	50
6.14 Résultats nets par action	50
6.15 Engagements hors bilan et suretés réelles	50
6.16 Gestion des risques financiers	51
6.17 Actifs et passifs éventuels	51
6.17.1. Litiges commerciaux	51
6.17.2. Autres litiges	51
6.18 Opérations avec les parties liées	51
6.20 Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	52

Etat de la situation financière consolidée

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	30/06/2023
Actifs non courants		450 465	460 668
Goodwill	6.1.1	216 993	225 660
Droits d'utilisation des actifs loués	6.1.2	72 411	74 119
Autres actifs incorporels	6.1.3	7 903	8 212
Actifs corporels	6.1.4	140 607	136 081
Titres mis en équivalence	6.1.5	0	62
Autres actifs financiers non courants	6.1.6	10 428	11 343
Actifs d'impôts différés	6.12.2	2 122	5 190
Actifs courants		208 898	196 412
Stocks et en cours	6.2	48 267	48 501
Clients et comptes rattachés	6.2	78 796	69 526
Autres créances	6.2	43 723	38 472
Autres actifs courants	6.2	2 346	2 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2.2	35 766	36 706
Actifs destinés à être cédés	4.7	0	618
TOTAL ACTIF		659 363	657 080

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	30/06/2023
Capital		3 357	3 356
Primes liées au capital		9 466	9 466
Résultats accumulés		67 626	74 827
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	6.3	80 449	87 648
Participations ne donnant pas le contrôle		2 933	443
Total des capitaux propres	6.3	83 381	88 091
Passifs non courants		377 912	344 004
Emprunts obligataires	6.5.1	25 279	0
Emprunts et dettes financières non courants	6.5.1	287 083	275 342
Obligations locatives non courantes	6.5.5	57 128	59 770
Provisions non courantes	6.4	1 862	1 882
Passif d'impôts différés	6.12.2	2 973	4 323
Autres passifs non courants	6.6	3 587	2 687
Passifs courants		198 069	224 985
Emprunts et concours bancaires courants	6.5.1	47 777	75 920
Obligations locatives courantes	6.5.5	17 467	16 361
Provisions courantes	6.4	3 276	3 290
Fournisseurs et comptes rattachés	6.6	73 042	73 059
Autres passifs courants	6.6	56 508	55 375
Passifs destinés à être cédés	4.7	0	980
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		659 363	657 080

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Chiffre d'affaires	6.8.1	265 024	249 734
Achats consommés		-87 027	-84 703
Charges externes		-43 320	-41 644
Charges de personnel		-80 374	-71 930
Impôts et taxes		-1 888	-1 890
Dotations aux amortissements		-31 565	-29 718
(Dotations) Reprises aux dépréciations d'actifs et aux provisions pour risques et charges		-154	1 306
Autres produits opérationnels courants		2 203	298
Autres charges opérationnelles courantes		-1 002	0
Résultat opérationnel courant		21 896	21 454
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	6.9	0	-57
Autres produits opérationnels non courants	6.9	3 794	939
Autres charges opérationnelles non courantes	6.9	-5 041	-3 476
Résultat opérationnel		20 649	18 861
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	6.1.5	0	39
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		20 649	18 900
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut		-12 947	-7 233
Coût de l'endettement financier net	6.10	-12 947	-7 233
Autres produits et charges financiers	6.11	1 021	352
Résultat avant impôt		8 723	12 019
Impôt sur le résultat	6.12	-5 113	-3 698
Résultat net des activités poursuivies		3 610	8 321
Résultat net des activités non poursuivies		-1 194	-5 738
Résultat net		2 416	2 583
Dont:			
- Part des propriétaires de la Société		-1 993	3 212
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		4 409	-629
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action			
Non dilué (en euros) (*)	6.14	-0,27	0,44
Dilué (en euros) (**)	6.14	-0,25	0,44
(*) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant :		7 460 450	7 355 519
(**) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant et potentiel :		7 940 827	7 373 737

- En application de la norme IFRS 15, le groupe a reclassé en 2022 - 2023 des charges courantes en moins du chiffre d'affaires. L'impact de ce reclassement est de -0,6 m€ sur le chiffre d'affaires de l'exercice. Ce reclassement n'a aucune incidence sur l'EBITDA, le résultat opérationnel courant et le résultat net du groupe.

Etat consolidé du résultat global

En milliers d'euros	Notes	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat net consolidé de la période		2 416	2 583
Ecart actuariels sur engagements de retraite		0	0
Impôts		0	0
Eléments du résultat global non recyclables en résultat net		0	0
Ajustements de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		-5 077	2 400
Ecart de conversion		265	-138
Impôts		0	-1 250
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat net		-4 812	1 012
Total des autres éléments du résultat global		-4 812	1 012
Résultat global de la période		-2 396	3 595
Dont:			
- Part des propriétaires de la Société		-6 805	4 224
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		4 409	-629

Etat consolidé des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat des activités poursuivies		3 610	8 321
Résultat des activités non maintenues		-1 194	-5 738
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.1	21 269	19 043
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)	6.1.2	10 347	9 441
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-4	53
Charges et produits calculés aux stocks-options et assimilés		0	184
Autres produits et charges calculés		0	547
Plus et moins-values de cession		-2 681	342
Profits et pertes de dilution		0	0
Quote-part de résultat liés aux sociétés mises en équivalence		0	0
Dividendes sur entités non consolidés		-42	-10
Impact des activités abandonnées	4.7	0	3 040
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		31 305	35 224
Coût de l'endettement financier net	6.10	12 555	7 233
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.12.1	5 113	3 701
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		48 973	46 157
Impôt versé		-5 781	-3 151
Variation du BFR lié à l'activité	6.7	-10 434	6 145
Autres flux liés aux activités opérationnelles		0	0
Impact des activités abandonnées		1 512	2 878
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		34 270	52 030
Incidence des variations de périmètre		12 741	-16 287
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1	-25 960	-25 858
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		289	521
Acquisition d'actifs financiers		-719	-1 259
Cession d'actifs financiers		473	112
Variation des prêts et avances consentis		-493	-265
Dividendes reçus sur titres non consolidés		42	10
Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	0
Impact des activités abandonnées		0	-26
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-13 626	-43 053
Versement des actionnaires de la société mère lors d'augmentation de capital		0	7
Versement des minoritaires lors d'augmentation de capital		0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-3	-2
Dividendes versés		-1 996	-514
Emission d'emprunts	6.5.1	41 695	26 737
Remboursement d'emprunts	6.5.1	-34 758	-9 506
Remboursement des obligations locatives (IFRS 16)	6.5.5	-10 830	-9 145
Intérêts financiers nets versés		-12 555	-7 007
Autres flux liés aux opérations de financement		-3 087	431
Impact des activités abandonnées		0	-128
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-21 534	872
Incidence des variations des cours des devises		-51	-193
Variation de la trésorerie nette		-941	9 655
Trésorerie d'ouverture		36 707	15 200
Trésorerie de clôture		35 766	24 855
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2.2	35 766	27 308
Trésorerie passive	6.2.2	0	-2 453



Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto-contrôle	Résultats accumulés	Total attribuables aux actionnaires de la société-mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Montant au 30 juin 2022	3 310	9 466	-1 555	73 343	84 564	2 100	86 664
Résultat de la période				12 047	12 047	739	12 786
Autres éléments du résultat global				553	553		553
Résultat global consolidé	0	0	0	12 600	12 600	739	13 339
Augmentation de capital	46				46		46
Dividendes versés					0	-613	-613
Variations de périmètre				-2 617	-2 617	-385	-3 002
Rachat part minoritaire				-6 349	-6 349	-1 188	-7 537
Variation autocontrôle					0		0
Variation paiement fondés sur les actions				850	850		850
Autres variations				-1 446	-1 446	-210	-1 656
Total des transactions avec les actionnaires	46	0	0	-9 562	-9 516	-2 396	-11 912
Montant au 30 juin 2023	3 356	9 466	-1 555	76 381	87 648	443	88 091
Résultat de la période				-1 993	-1 993	4 409	2 416
Autres éléments du résultat global				-4 811	-4 811	-1	-4 812
Résultat global consolidé	0	0	0	-6 804	-6 804	4 408	-2 396
Augmentation de capital	2				2		2
Dividendes versés				-260	-260	-1 737	-1 997
Variations de périmètre				-279	-279	-206	-485
Rachat part minoritaire					0		0
Variation autocontrôle					0		0
Variation paiement fondés sur les actions					0		0
Autres variations				142	142	25	167
Total des transactions avec les actionnaires	2	0	0	-397	-395	-1 918	-2 313
Montant au 31 décembre 2023	3 357	9 466	-1 555	69 180	80 449	2 933	83 381

Notes annexes

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Bastide Le Confort Médical (ci-après « le groupe »), au 31 décembre 2023 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société Bastide Le Confort Médical qui s'est tenu le 18 mars 2024.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2023.

Présentation de l'entreprise

La société Bastide Le Confort Médical, dont le siège est sis au 12 Avenue de la Dame 30 132 CAISSARGUES en France, est une Société Anonyme de droit français cotée sur le compartiment B du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035370. Elle est spécialisée dans les prestations de soins à domicile à destination des personnes âgées, malades et handicapées.

1. Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2023 sont préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32008R1126>

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS adoptées par l'Union européenne et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe peut se référer à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel IFRS.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne. Ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société Bastide Le Confort Médical (ci-après « la société mère »), des entités qu'elle contrôle (ci-après « les filiales ») et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, à savoir du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 31 décembre 2023 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

2. Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans la Note 4. Elles restent inchangées à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- amendements IAS 1 « Présentation des états financiers » et mise à jour de l'IFRS Practice Statement 2 « Making Materiality Judgements » ;
- amendements IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- amendements IAS 12 « Impôts - Impôts différés relatifs à un actif ou passif acquis via une transaction unique » ;

Ces nouvelles décisions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de notre Groupe.

2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2023. Elles concernent :

- amendements IAS 1 « Classement des passifs en tant que courants ou non courants » ;
- amendements IFRS 16 « Dettes de location dans le cadre d'une cession-bail » ;

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et hypothèses sont :

- La durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles utilisée pour le calcul des amortissements : ces estimations sont décrites dans la note 4.3.4 des principes et méthodes comptables ;
- L'évaluation des écarts d'acquisition est décrite dans les paragraphes 4.3.1, 4.4 et 6.1.1 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux goodwill. Les estimations et hypothèses résident dans les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises.

Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation ;

- Les estimations et hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs qui sont décrites dans le paragraphe 6.1.1.3 et la note 4.4 des principes et méthodes comptables.

Concernant les tests sur les dépréciations d'actifs, ceux-ci sont essentiellement déterminés à partir de multiples usuels de transaction applicables au secteur et alternativement de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque. Ces tests sont réalisés au minimum une fois par an à la date de clôture des comptes consolidés du Groupe. Un test complémentaire peut être réalisé si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

- L'appréciation du niveau de risque pour déterminer le montant des provisions pour risques et charges. Les paragraphes 6.4 et 6.17 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux provisions d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par le groupe. Dans la détermination de ces provisions, la direction du groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- L'estimation de la juste valeur des compléments de prix et ses variations subséquentes.
- La catégorisation des contrats actifs entre location simple et location-financement et l'estimation de la durée des contrats retenues telles que décrite dans la note 4.3.3
- Le classement et l'évaluation d'actifs des activités non poursuivies (IFRS 5) qui sont décrits dans la note 4.7 des principes et méthodes comptables

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

Le Groupe a évalué son exposition aux risques climatiques. Il n'a identifié aucun facteur de risque pouvant avoir une incidence significative sur ses activités. En s'inscrivant dans une politique de responsabilité environnementale le Groupe a cependant identifié des pistes afin de réduire son empreinte carbone telles que la déclaration de performance extra-financière ou le Pitchbook RSE l'exposent. Ces initiatives n'ont pas d'incidence sur les engagements présents ou futurs et n'ont ainsi pas conduit la direction à effectuer des traitements comptables spécifiques ou à modifier ses estimations dans le cadre du processus d'arrêté des comptes consolidés.

4. Principes et Méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon la norme IFRS 5, des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3, et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur conformément aux normes IAS 32 et IFRS 9 : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers désignés sur option à la juste valeur.

4.1. Méthodes de consolidation

Le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

4.1.1. Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe remplit cumulativement les trois conditions suivantes :

- détient le pouvoir de direction sur les activités d'une entité ;
- s'expose aux rendements variables de l'entité ;
- dispose de la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ces rendements.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés de notre Groupe sont éliminés des comptes consolidés.

Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

4.1.2. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Le Groupe détient les participations suivantes dans les entreprises associées :

- 49 % dans la société Bastide Tunisie depuis avril 2017.

4.1.3. Participations dans des activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Le Groupe ne détient pas de participations dans des activités conjointes au 31 décembre 2023.

4.2. Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro

4.2.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des états financiers consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie (*source : Banque de France*). Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Au 31 décembre, les sociétés suivantes ont des monnaies de fonctionnement différentes de la monnaie de présentation du groupe :

- AFPM, en francs suisses ;
- SODIMED, en francs suisses ;
- Bastide Homecare Development, en livre sterling ;
- Bastide Devco, en livre sterling ;
- Baywater, en livre sterling ;
- Intus, en livre sterling ;
- Bastide Tunisie, en dinar tunisien ;

- Medpro ; en dollars Canadien ;
- Bastide Canada Holdings ; en dollars Canadien ;
- Art Source, en francs suisses ;

Les autres sociétés du Groupe évoluent dans la zone Euro.

4.2.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date d'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserve de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

4.3. Actifs immobilisés

4.3.1. Goodwill et regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3.

En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise doivent être comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, soit pour une évaluation comprenant les participations ne donnant pas le contrôle à la juste valeur (« goodwill complet »), soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

En application des normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur

comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière comme expliqué dans la note 4.4 de l'annexe des états financiers consolidés.

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

4.3.2. Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs. Les actifs incorporels comprennent principalement des éléments amortissables (logiciels, droits d'exploitation, bases clientèles) et des éléments non amortissables, notamment des droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant de s'assurer de l'absence d'une perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation.

Durée retenue

Les durées d'utilité retenues pour les actifs amortissables sont les suivantes :

Logiciels, Droits d'exploitation	1 à 3 ans
Bases clientèles	10 ans

Bases clientèles

Les bases clientèles résultent de l'identification des actifs à la juste valeur des éléments acquis lors d'un regroupement d'entreprise. Elles sont estimées sur la base des flux différentiels futurs de trésorerie actualisés représentatifs de l'avantage économique attendu de cet actif au moment de l'acquisition. Leur amortissement linéaire sur une durée de 10 ans est représentatif de l'érosion naturelle dudit avantage économique. Ce dernier utilise des données prospectives qui peuvent éventuellement amener à constater une dépréciation supplémentaire afin de ramener la valeur de l'actif à sa valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles issues du développement

Les immobilisations incorporelles issues du développement, d'un montant non significatif pour le groupe, sont comptabilisés en charges, hormis les dépenses liées au développement de logiciels qui sont comptabilisés dans la rubrique Logiciel.

4.3.3. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

Les droits d'utilisation des actifs loués correspondent au montant de la valeur initiale des obligations locatives au sens IFRS 16 diminuée du montant des amortissements et dépréciations réalisés, et du retraitement des opérations de cession-bail.

Selon IFRS 16, une location est, pour le preneur comme pour le bailleur, le contrat, ou les dispositions d'un contrat global, qui confère au preneur le droit d'utiliser un actif pendant une période déterminée en échange d'une rémunération.

- En tant que preneur

La durée du bail retenue est la durée minimum de l'engagement ferme restant augmentée des options de renouvellement que le groupe exercera de façon raisonnablement certaine.

En lien avec l'application de la décision du 16 décembre 2019 de l'IFRS IC, le groupe a pris en compte les éléments ci-dessous dans la détermination des durées IFRS 16 raisonnablement certaines :

- Des critères économiques retenus pour l'appréciation de l'exercice des renouvellements et des options de sortie anticipée des baux par type d'actifs prennent en compte la qualité des emplacements (premium ou standard), sa rentabilité.
- L'incitation économique notamment liée aux agencements et installations indissociables significatifs existants sur les magasins loués.

La prise en compte de cette décision a eu pour effet d'allonger la durée IFRS 16 de certains contrats de location, ce qui a conduit à l'augmentation des droits d'utilisation et des engagements locatifs afférents.

Au début du contrat, la dette au titre des loyers futurs est actualisée à l'aide du taux marginal d'emprunt correspondant à un taux sans risque ajusté d'une marge représentative du risque spécifique au groupe dans la mesure ou la gestion de la trésorerie est centralisée.

Les loyers pris en comptes sont fixes ou liés à un indice immobilier, les loyers variables basés sur les résultats du preneur sont exclus des obligations locatives et comptabilisés en résultat de période.

Les droits d'utilisation des actifs portent principalement sur des biens immobiliers et des véhicules.

Le groupe applique les exemptions prévues par IFRS 16 pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur (moins de 5 000 dollars américains). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

- En tant que bailleur

Le Groupe applique la norme IFRS 16 au regard de ses activités de location en tant que bailleur de dispositifs médicaux, tel qu'il appliquait déjà les dispositions relatives à la norme IAS 17 précédemment. Les contrats concernés par la norme IFRS 16 sont autant les contrats souscrits avec les clients collectivités (B to B) qu'avec les particuliers sous prescription médicale (B to C).

- Les contrats B to B prévoient la mise à disposition par le groupe Bastide Le Confort Médical d'un ensemble de matériel médical nécessaire à l'accueil du patient en établissement de santé (lits médicalisés, fauteuils roulants, soulève malade...). Ces contrats prévoient que le groupe assure la maintenance ainsi que les services associés à la mise à disposition des dispositifs médicaux. Les contrats avec les établissements de santé sont souscrits pour des périodes de 12 mois renouvelées par tacite reconduction. La période exécutoire des contrats est considérée comme la durée raisonnablement certaine pendant laquelle le client conserve les actifs au sein de son établissement.
- Les contrats B to C concernent le traitement des patients dans le cadre des activités de « Prestataire de Santé à Domicile » exercées par le groupe. Ces patients bénéficient d'un traitement de leur maladie en partie dispensé par l'intermédiaire d'un dispositif médical. Ces contrats incluent une offre de soins assurant au patient une prise en charge de sa pathologie de manière globale (installation, formation à l'utilisation des dispositifs, fourniture de consommables, suivi et accompagnement des patients tout au long de leur traitement...). Ces activités de PSAD sont prises en charge par l'assurance maladie après prescription médicale. Les contrats B to C sont réputés souscrits sur la durée de la prescription médicale considérée comme la période exécutoire du contrat. Le prix de chaque prestation de soin est fixé par l'assurance maladie.

- Les contrats souscrits par notre filiale Baywater exerçant son activité de prestataire de santé au Royaume-Uni concernent le traitement de patients traités pour de l'assistance respiratoire à domicile. De manière identique aux contrats B to C français, le traitement des maladies est en partie dispensé par l'intermédiaire d'un dispositif médical (mise à disposition de bouteille ou de concentrateur d'oxygène). Les activités de soins fournies par notre filiale Baywater sont prises en charge par le National Health Services (système de santé publique au Royaume-Uni). Baywater a conclu des contrats avec le NHS octroyés par région pour une durée de 7 ans (extensible à 10 ans) à un tarif fixé par région.

Ces contrats qui nécessitent l'utilisation d'un actif, contiennent un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 puisque le matériel médical mis à la disposition des clients est exclusivement dédié à un client pendant la durée du contrat. Le revenu tiré de l'exploitation des contrats s'analyse au sens de la norme IFRS 16 en deux composantes :

- Le chiffre d'affaires « location » défini pour la part de revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location ;
- La part résiduelle du chiffre d'affaires du contrat est allouée à la part de services distincts de la « location » entrent dans les dispositions de la norme IFRS 15 (suivi du patient/observance, maintenance, nettoyage/désinfection).

Ceci étant exposé, nous considérons la part locative du chiffre d'affaires du groupe non significative. De plus, les travaux menés les exercices précédents ont montré le caractère non significatif du retraitement lié aux locations-financements dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 en tant que bailleur.

Dans ce contexte, le groupe a fait le choix de ne pas distinguer la part location simple et location-financement de son chiffre d'affaires.

4.3.4. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeurs cumulés.

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composants et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Durée retenue

Constructions	20 ans
Agencements de constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage	4 à 14 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans

Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif. La durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

4.4. Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les goodwill et les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année de manière systématique ou à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives au goodwill.

Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Les valeurs recouvrables des actifs pouvant conduire à identifier une dépréciation sont essentiellement déterminées à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA (à savoir le résultat opérationnel courant majoré des charges calculées) et/ou de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.

Tests de dépréciation

Une unité génératrice de trésorerie (ci-après « UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le groupe sont décrites dans la note 6.1.1 de l'annexe des états financiers consolidés.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général de même que l'évolution des performances économiques constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Les hypothèses retenues en termes de variation de chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les indices considérés sont :

- Facteurs externes : abaissement des multiples de transaction, hausse des rendements sans risques et modification de la prime de risque marché ;
- Facteurs internes : diminution de la file active (c'est-à-dire le nombre de patients sous traitement pris en charge par la société) induisant une diminution du volume de C.A., abaissement des tarifs (diminution du remboursement sur les marchés règlementés où le groupe ne dispose pas de pricing power).

Le cas échéant, la dépréciation des goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel et est définitive.

4.5. Instruments financiers actifs

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont définies par la norme IFRS 9 - « Instruments financiers ».

4.5.1. Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts.

Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Ce poste inclut pour le Groupe les catégories suivantes :

- Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont évalués à leur juste valeur à la date d'entrée au bilan et à leur coût amorti à chaque clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

- Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont évaluées à leur prix de transaction au sens de la norme IFRS 15 - « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes de crédits attendues sur la durée de vie selon les principes de la norme IFRS 9 - « Instruments financiers ».

Les créances commerciales du Groupe ne comportant pas de composantes significatives de financement, le modèle simplifié de dépréciation s'applique. Un provisionnement est établi en fonction de l'appréciation statistique du risque de recouvrement (un taux de dépréciation est appliqué à l'antériorité des créances). Une dépréciation complémentaire peut être pratiquée en cas d'observation d'indices majeurs de risque de recouvrement auprès d'un tiers qui connaîtrait

des difficultés financières pouvant rendre impossible le recouvrement de nos créances (risque de refinancement d'une contrepartie commerciale significative pour le Groupe par exemple). Du fait d'un taux de défaut minime, la société ne procède pas à la dépréciation de ses créances dès la comptabilisation de la facture conformément aux prescriptions d'IFRS 9.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèce, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables.

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ». Le Groupe n'a pas identifié au 31 décembre 2023 dans ses équivalents de trésorerie des produits ne répondant pas à la norme précédemment citée.

4.5.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables

Le Groupe inclut dans cette catégorie les titres de participation non consolidés.

Ces titres ne sont pas détenus à des fins d'échanges sur le marché, en conséquence, lors de la comptabilisation initiale de chaque titre, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter en « Gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » les variations ultérieures de la juste valeur.

Dans ce cas, les variations de la juste valeur ne sont pas recyclables en résultat lors de la cession des titres.

4.5.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables

Les actifs ou passifs évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables concernent les instruments dérivés de couverture de taux. Les éléments couverts sont les emprunts à taux variable de Bastide Le Confort Médical. Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie des OCI, car ils répondent à la définition de la comptabilité de couverture, sur les flux de trésorerie (CFH).

Valorisation des couvertures au 31 décembre 2023 :

('000 €)	Full MTM	Impact OCI	Impact P&L
Couverture 174,5 M€	(475)	(960)	485
Impact d'un mouvement parallèle -0.5%	(2 127)	(2 127)	-
Impact d'un mouvement parallèle +0.5%	2 051	2 051	-

L'évaluation de l'efficacité de la couverture se traduirait, sur les seuls actifs ou passifs financiers variables, par une évolution de 80 K€ par Bp (soit pour un target à 174 k€ par Bp une couverture de 93 K€, l'efficacité étant de 54 %).

4.5.4. Dépréciation des actifs financiers

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers.

La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation et est comptabilisé en résultat. En cas de reprise ultérieure de dépréciation celle-ci est également enregistrée en résultat.

4.6. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient correspond au coût moyen pondéré des marchandises.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Les dépréciations de stock se font sur la base de la rotation effective des articles et des conclusions issues des inspections physiques de stock lors des procédures d'inventaire. Un risque d'obsolescence additionnel est pris en compte en cas de rotation insuffisante de l'actif concerné afin d'évaluer au mieux la valeur nette recouvrable de nos références stockées.

4.7. Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La norme impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

Enfin, la norme impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées. Résultat net des activités non poursuivies comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant, une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

4.7.1. Care Service

Au 30 juin 2022, la Direction s'était engagée dans un plan de cession de la société Care Service, un programme actif de recherche d'un acquéreur avait été lancé et la vente était initialement attendue à horizon de 12 mois.

En l'absence de réponse satisfaisante, la société a été cédée en date du 21 juillet 2023.

Cette cession a généré une plus-value en consolidation, qui a fait l'objet d'un reclassement en résultat des activités abandonnées.

Par ailleurs, le résultat des activités abandonnées a également été affecté par la dépréciation de la créance de Bastide le confort Médical envers la société Care Service.

4.8. Capitaux propres

4.8.1. Actions d'autocontrôle

Elles sont comptabilisées en déduction des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession ou de leur utilisation, les gains et les pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

4.8.2. Paiements en actions et assimilés

L'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'attribution d'actions gratuites accordés par le Groupe à ses salariés. La juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

La juste valeur des instruments attribués est calculée en utilisant le modèle Black & Scholes et prend en compte leur durée prévue, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue, déterminée à partir de la volatilité observée dans le passé, et le rendement anticipé des dividendes.

4.9. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat consolidé, dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

4.10. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les instruments dérivés passifs. La fraction à moins d'un an des passifs financiers est présentée en passif courant, la part à plus d'un an, elle, figurant en passif non courant.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les puts sur participations sont évalués sur la base d'une estimation de la juste valeur jusqu'à la détermination définitive du prix d'exercice.

Les clauses d'earn-out sont évaluées selon la sortie la plus probable de ressources actualisée en fonction de la date d'exercice de cette clause.

4.11. Justes valeurs des actifs et passifs financiers

En application de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Cours cotés non ajustés

Cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : Données observables

Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix, par exemple) ou indirectement (déduites de prix observables) (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : Données non observables

Données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

4.12. Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les filiales jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les principales hypothèses utilisées au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- un taux d'actualisation à 3,20 % (contre 3,75 % au 30 juin 2023) ;
- l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective applicable à chaque entité ;
- l'ensemble des départs à la retraite est à l'initiative de l'employé ;
- table de mortalité : INSEE 2012 ;
- taux de croissance des salaires annuels : 1 % par an pour l'ensemble du personnel ;
- le taux de charges sociales de 36,5 % pour les cadres et 35 % pour les non-cadres ;
- un taux de rotation du personnel élevé en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- âge de départ à la retraite : 60 à 64 ans pour tous les salariés.

Les écarts actuariels ainsi que les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (OCI).

4.13. Produit des activités ordinaires

Produits tirés de contrats conclus avec les clients

Les activités du Groupe Bastide sont essentiellement liées à :

- La prestation de santé équivaut à un contrat et à une obligation de performance distincte. Elle se distingue en deux composantes :
 - La composante **services** s'apparente à la délivrance d'un service adossé à l'utilisation de dispositifs et équipements médicaux
 - La composante **location** se définit par le revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location
- La vente de dispositifs et équipements médicaux ;

Ces contrats qui nécessitent l'utilisation d'un actif, contiennent un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 puisque le matériel médical mis à la disposition des clients est exclusivement dédié à un client pendant la durée du contrat. Le revenu tiré de l'exploitation des contrats s'analyse au sens de la norme IFRS 16 en deux composantes :

- Le chiffre d'affaires « location » défini pour la part de revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location ;
- La part résiduelle du chiffre d'affaires du contrat est allouée à la part de services distincts de la « location » entrent dans les dispositions de la norme IFRS 15 (suivi du patient/observance, maintenance, nettoyage/désinfection).

Chacune de ces activités correspond à une obligation de performance distincte avec un prix alloué propre.

Le groupe applique également les dispositions de la norme IFRS 15 à des fins d'allocation de la contrepartie prévue pour chaque contrat de location des dispositifs médicaux entre les composantes location et services.

Les revenus locatifs sont, en général, comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location

Conformément à IFRS 15 le chiffre d'affaires est constaté à :

- L'avancement concernant la prestation de service suivant la méthode simplifiée dite des droits à facturer. Le revenu est reconnu sur la plus petite période éligible dès l'acquisition du droit à recevoir une contrepartie financière au titre de la prestation accomplie. Il n'existe pas d'autre jugement (notamment quant à la valorisation du revenu) pour cette catégorie de transaction ;
- A la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison, concernant les ventes de dispositifs et équipements médicaux. Il n'existe aucun autre élément de jugement rattachable à cette catégorie de transaction.
- Les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs ou contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix.

Le groupe intervient généralement en tant que principal.

4.14. Autres éléments du résultat opérationnel

Le Groupe a décidé à compter du 31 décembre 2016 de définir le Résultat Opérationnel Courant, qui n'est pas un agrégat normatif pour les normes IFRS.

L'activité principale du Groupe est la fourniture de services médicalisés, la vente et la location de matériels médicaux. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires. Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit des effets des variations de périmètre, des dépréciations d'écarts d'acquisition, des effets de certaines transactions inhabituelles n'entrant pas dans le cours normal des affaires telles les plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, les frais de restructuration, les frais liés à des litiges, ou tout autre produit ou charge susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ces éléments sont présentés dans la note 6.9.

4.15. Éléments financiers au compte de résultat consolidé

Le coût de l'endettement financier comprend les intérêts à payer sur les emprunts auprès des établissements financiers calculés en utilisant la méthode du coût amorti, ainsi que la charge d'intérêts liée à l'application d'IFRS 16 et les revenus liés aux instruments de couverture de la dette.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et l'effet de désactualisation des provisions.

4.16. Impôt sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé. Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs (ou passifs).

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ou que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

À chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives.

Les impôts différés actifs afférant à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concernés le nécessitent, notamment lorsque :

- L'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- Ou que les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

5. Événement significatifs de l'exercice

5.1. Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation

5.1.1. OXIGO

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 51 % des droits sociaux de la société OXIGO B.V (NL) (spécialisé dans la vente en ligne de dispositifs médicaux).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 5 juillet 2023.

5.1.2. OCCIT'PERF

La Société Bastide Le Confort Médical a réalisé l'acquisition de 100 % des droits sociaux de la société OCCIT'PERF (30) (prestataire de santé spécialisé dans le domaine de la nutrition-perfusion).

Cette société est consolidée par intégration globale à compter du 3 juillet 2023.

5.2. Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation

Néant.

5.3. Sorties de périmètre

En date du 4 décembre 2023, les 70% des droits sociaux de la société DISTRIMED détenus par Bastide Le Confort Médical ont été cédés. La société a donc été déconsolidée au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, comme précisé au paragraphe 4.7.1 de la présente annexe, la société CARE SERVICE a été cédée en date du 21 juillet 2023.

5.4. Autres faits marquants de l'exercice

5.4.1. Contrôle fiscal 2018 à 2022

La société BCM fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité depuis le 15/02/2023 portant sur les exercices 2018 à 2022. La procédure de vérification est toujours en cours au 31/12/2023.

Afin d'interrompre la prescription concernant les exercices clos le 30/06/2018, le 30/06/2019 et le 30/06/2020, la société s'est vue notifiée une proposition de rectification interruptive de prescription en date du 22/12/2023.

Compte tenu des rehaussements envisagés, la société BCM entend en contester la nature et les montants, notamment concernant le bien fondé des dépenses engagées dans le cadre de l'activité de la société remises en cause par l'administration fiscale.

En application d'IFRIC23, le principe d'évaluation de la provision d'impôts a été estimé selon la moyenne pondérée des différents scénarii possibles (méthode d'évaluation dites de l'« expected value »).

Cette analyse conduit à la constatation d'une provision de 1 912 k€ au titre des majorations corrigés dans l'impôt différé actif.

6. Analyse des comptes

6.1 Actifs non courants

6.1.1 Goodwill

6.1.1.1 Évolution

Depuis la mise en œuvre de la norme IFRS 3, le Groupe a retenu pour chacune de ses acquisitions la méthode d'évaluation et de comptabilisation du goodwill partiel.

Au 31 décembre 2023, les goodwill se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Montant brut	216 993	225 660
Pertes de valeur cumulées	0	0
Montant net	216 993	225 660

La ventilation au 31 décembre 2023 de la valeur nette comptable des goodwill est la suivante :

En milliers d'euros	Nb agences	30/06/2023	Accroissement	Diminution	Autres variations	31/12/2023
UGT Bastide Le Confort Médical						
Escande	1	331				331
Aerodom	2	710				710
Médical Chaubet	1	554				554
Hygiène Service	2	297				297
SPM	1	124				124
Médical Guiraud	2	472				472
Tours	1	95				95
Sésame	1	146				146
BAB	1	700				700
Medical Home Santé	1	776				776
Confortis	17	5 937				5 937
Centre Stomatherapie / Medikea	1	1 254				1 254
A A Z Santé	1	2 356				2 356
S'Care Assistance	3	684				684
Omnidom	1	672				672
SAAD	1	1 901				1 901
Total	37	17 009	0	0	0	17 009

En milliers d'euros	Nb agences	30/06/2023	Accroissement	Diminution	Autres variations	31/12/2023
Autres UGT						
AB2M	1	997				997
Dom'Air	1	686				686
Dorge Medic	1	2 543				2 543
Dyna Médical	1	1 393				1 393
Cica Plus	1	791				791
Cicadum	1	886				886
Air + Santé	1	6 324				6 324
Assistance Technique Santé	1	11 689				11 689
BordO2 Médical	1	1 228				1 228
Medsoft	1	3 879				3 879
AFPM	3	8 639			7	8 646
TCM	1	15 464				15 464
Apnée Médical	1	4 994				4 994
Cardair	2	2 009				2 009
FB Consult	2	3 770				3 770
Groupe Service Oxygène	2	11 539				11 539
Human'Air Médical	3	4 660				4 660
Groupe Baywater	1	18 781			-208	18 574
Groupe Experf	17	6 983				6 983
Santelynes	1	2 816				2 816
Sphère Santé	1	13 058				13 058
Ulimed	1	3 096				3 096
Médical +	1	1 900				1 900
IPAD Médical	1	2 172				2 172
Entedom	2	3 342				3 342
Dynavie	1	2 478				2 478
Up to Date	1	595				595
BFC	1	1 575				1 575
Groupe Keylab	3	14 725				14 725
Ouest Medical R	1	526				526
ALVEOLAIR	1	6 307				6 307
ATOUSOIN	1	208				208
CARESERVICE	1	0				0
DISTRIMED	1	9 794		9 794		0
HOMERESPI	1	3 941				3 941
MAXICARE	1	13 530				13 530
MEDPRO	1	9 075			-141	8 935
4SMED	1	2 346				2 346
GRUPE OXYSTORE	1	5 328				5 328
GRUPE PROBACE	1	4 585				4 585
OXIGO	1	0			439	439
OCCITPERF	1	0			1 030	1 030
Total	67	208 651	0	9 794	1 127	199 984
Total Général	104	225 660	0	9 794	1 127	216 993

L'évolution du goodwill provient essentiellement :

- Des acquisitions réalisées par le Groupe sur l'exercice comme indiqué dans la note 5.1 de l'annexe des Etats Financiers ;
- De l'ajustement des compléments prix ;
- De la variation du taux de change en raison du rattachement de la différence de première consolidation à la filiale (monnaie locale) ;
- De corrections relatives aux modifications des situations nettes à la date d'acquisition ;

L'allocation du prix d'acquisition et le calcul du goodwill des acquisitions de l'exercice sont provisoires au 31 décembre 2023.

6.1.1.2 Effet des variations de périmètre

Les variations de périmètre sur l'exercice n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe.

Le montant total des entités acquises représente un total d'environ 2,4 million d'euros de chiffre d'affaires ramené à un exercice complet de douze mois.

Leur impact sur les différents postes du bilan est mentionné dans les tableaux présentés ci-après.

6.1.1.3 Tests de dépréciation

Le Groupe effectue des tests de dépréciation une fois par an à la date de clôture de son exercice.

Au 31 décembre 2023 la Direction n'a pas identifié des indices de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation complémentaire.

6.1.2 Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06 2023	Impact Retraitement décision IFRIC IFRS 16	Reclassement	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	31/12 2023
Droits d'utilisation des actifs loués	126 411			16 720	10 241	-696	-66			132 128
Total Brut	126 411	0	0	16 720	10 241	-696	-66	0	0	132 128
Amortissement des droits d'utilisation des actifs loués	52 291			18 039	10 238	-344	-32			59 716
Total Amortissements/ Dépréciations	52 291	0	0	18 039	10 238	-344	-32	0	0	59 716
Total net	74 120	0	0	-1 319	3	-352	-34	0	0	72 412

6.1.3 Actifs incorporels

Les actifs incorporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	31/12/2023
Logiciels	16 053	165		-30	-3		1 548	17 734
Immobilisations incorporelles issues de développement	191							191
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	3 955	76		7	16			4 054
Bases clientèle	2 321	27			-2			2 346
Immobilisations en cours	932	353	41	-7			-1 050	187
Avances et acomptes	0							0
Total Brut	23 453	621	41	-30	12	0	498	24 512
Logiciels	11 596	1 368		-27	-3		1	12 934
Frais de développement	391	9		6	-1			404
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	1 368	17						1 385
Bases clientèle	1 886							1 886
Immobilisations en cours	0							0
Total Amortissements/ Dépréciations	15 240	1 393	0	-21	-4	0	1	16 609
Total net	8 212	-773	41	-9	16	0	497	7 903

Il n'existe pas de dépréciations sur les autres actifs incorporels du Groupe au 31 décembre 2023.

6.1.4 Actifs corporels

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Dépréciations	Autres variations	Variation IFRS 16	31/12/2023
Terrains	37								37
Agencements, aménagements, installations	36 975	377	4	-69	170		29		37 478
Installations techniques et outillage	324 554	22 416	5 174	-15	-699		3 300		344 381
Autres immobilisations	34 531	1 265	563	-111	-176		652		35 598
Immobilisations en cours	4 678	1 526	90				-4 046		2 068
Total Brut	400 775	25 584	5 832	-195	-704	0	-65	0	419 563
Agencements, aménagements, installations	24 627	1 384	2	-54	48		0		26 003
Installations techniques et outillage	216 900	16 728	4 557	-14	-451		219		228 825
Autres immobilisations	23 167	1 232	268	-75	-104		176		24 128
Total Amortissements/ Dépréciations	264 695	19 343	4 827	-143	-507	0	395	0	278 956
Total net	136 080	6 240	1 005	-51	-197	0	-461	0	140 606

6.1.5 Participation dans des entreprises associées

L'évolution des entreprises associées au 31 décembre 2023 est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	Résultat	Dividendes	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	31/12/2023
Participation dans des entreprises associées	62						62
Total brut	62	0		0	0	0	62
Dépréciations	0						0
Total net	62	0		0	0	0	62

Les éléments chiffrés clés des entreprises associées sont les suivants :

En milliers d'euros	Quote part de capitaux propres		Quote part des résultats	
	31/12/2023	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2023
Bastide Tunisie	62	62	0	38
Total net	62	62	0	38

6.1.6 Autres actifs financiers non courants

Pour l'ensemble des autres actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Les autres actifs financiers non courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023	Nature
Titres de participation non consolidés	949	968	
Créances rattachées aux participations non consolidées			Prêts et créances
Autres prêts	5 644	6 429	Prêts et créances
Dépôts de garantie	4 010	4 028	Prêts et créances
Total brut	10 602	11 425	
Dépréciation	-175	-82	Actifs financiers
Total net	10 428	11 343	

Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les titres de participation non consolidés au 31 décembre 2023 concernent essentiellement des participations sur lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle.

Les prêts et créances des actifs financiers non courants ont une échéance s'établissant entre 5 et 20 ans.

6.1.7 Information sectorielle relative aux actifs non courants

La répartition par pays des actifs non courants est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
France	348 652	355 235
Royaume-Uni	48 821	51 373
Belgique	6 057	6 331
Espagne	15 793	15 790
Suisse	13 764	14 138
Canada	11 911	12 410
Italie	5 466	5 391
Total brut	450 465	460 667

6.2 Actifs courants

Les actifs courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Stocks et en cours bruts	50 399	50 791
Dépréciation	-2 132	-2 290
Stocks et en cours nets	48 267	48 501
Créances clients brutes	80 412	71 252
Dépréciation	-1 616	-1 726
Créances clients nettes	78 796	69 526
Fournisseurs débiteurs	21 125	11 880
Créances sociales	423	411
Créances fiscales	10 748	13 341
Créances diverses	20 406	12 893
Dépréciation	-8 979	-53
Autres créances	43 723	38 471
Autres actifs courants	2 346	2 589

La rubrique « Autres actifs courants » recouvre exclusivement les charges constatées d'avance. Toutes les créances inscrites en « Actifs courants » sont à échéance à moins d'un an.

6.2.1 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023	Nature
Créances clients	80 412	71 252	Prêts et créances
Fournisseurs débiteurs	21 125	11 880	Prêts et créances
Avances courantes sur participations non consolidées			Prêts et créances
Total brut	101 538	83 132	
Dépréciation	-1 616	-1 726	Prêts et créances
Total net	99 921	81 406	

Les échéances des actifs financiers courants s'établissent à moins d'un an.

6.2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie nette est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Disponibilités	35 616	36 556
Equivalents de trésorerie	150	150
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 766	36 706
Trésorerie passive	0	0
Trésorerie nette	35 766	36 706

6.3 Capitaux propres

6.3.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

Capital

Le capital, entièrement libéré, est de 3 357 202 euros. Il est composé de 7 460 450 actions d'une valeur nominale de 0,45 euros.

Le capital est détenu par le fondateur du Groupe et les membres de la famille Bastide à hauteur de 54,52%, et cela au travers d'holdings (Société d'Investissement Bastide et Financière BGV) pour 54,93% et par une détention directe d'un membre de la famille à hauteur de 1,03%.

Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 décembre 2023, la société Bastide Le Confort Médical détient 52.494 actions, 2.311 au titre du contrat de liquidité, avec 21.849 et 28.334 actions en autodétention, soit au total 0,70% du capital social. Le cours de clôture de l'action au 31 décembre 2023 s'élevait à 26,80 euros.

Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale du 13 décembre 2023 de la société Bastide Le Confort Médical a voté l'affectation en report à nouveau de la perte de l'exercice d'un montant de -11 608 milliers d'euros.

6.3.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur l'année s'explique principalement par l'impact des variations de périmètre et le résultat de l'exercice attribuable à celles-ci.

6.3.3 Paiements fondés sur les actions

Il n'a pas été décidé sur la période d'attributions gratuites d'actions de préférence.

6.4 Provisions

L'évolution des provisions est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2023
Passifs non courants	933	67	190				810
Indemnités fin de carrière	949	103					1 052
Total Passifs non courants	1 882	170	190	0	0	0	1 862
Passifs courants	2 431	17	31				2 417
Contentieux fiscal	0						0
Autres contentieux	859						859
Total Passifs courants	3 290	17	31	0	0	0	3 276
Total Provisions	5 172	187	221	0	0	0	5 138

En application de la norme IAS 37, les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note 4.12 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les indemnités de fin de carrière sont les seuls avantages du personnel existants dans le Groupe. Ils ne concernent que les filiales françaises, cette obligation n'existant pas pour les filiales belges, espagnoles, britanniques, suisses et canadiennes. Ces indemnités ne sont pas couvertes par des actifs.

Les passifs courants et non courants sont essentiellement constitués de provisions pour risques fiscaux et sociaux. Les autres contentieux concernent principalement des litiges sociaux.

Les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont non significatifs, une variation du taux d'actualisation d'un point entraînerait une modification inférieure à 10 milliers d'euros.

6.5 Dettes financières courantes et non courantes

6.5.1 Composition des dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2023	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Actualisation	Autres variations	31/12/2023
Emprunts obligataires	0	25 279						25 279
Emprunts auprès des états financiers	274 992	16 416					-4 325	287 083
Emprunts non courants	274 992	41 695	0	0	0		-4 325	312 362
Emprunts obligataires	49 876		25 078				0	24 798
Emprunts auprès des états financiers	26 394		9 680		-3		6 268	22 979
Emprunts courants	76 270	0	34 758	0	-3	0	6 268	47 777
Concours bancaires courants	0		0					0
Total	351 262	41 695	34 758	0	-3		1 943	360 139

L'ensemble des dettes financières courantes et non courantes correspondent à des passifs financiers au coût amorti. Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les autres variations correspondent principalement aux reclassements courants / non courants des dettes.

6.5.2 Evolution des dettes financières

Le Groupe avait formulé le 13 octobre 2022, une demande de prorogation d'un an du terme de son financement syndiqué qui a été accepté par les prêteurs.

La maturité des tranches du contrat de crédits est désormais fixée au 16/11/2025 avec une année potentielle supplémentaire.

Les échéances de la première tranche amortissable ont par conséquent été revues afin de prendre en compte l'augmentation d'un an de la maturité de la dette.

Le Groupe a vu sa capacité de tirage totale relative au crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) portée à 90 M€ à la suite de l'extension accordée en début d'exercice.

Au 31 décembre 2023, le groupe a utilisé 90 M€ sur sa ligne de crédit renouvelable. La marge appliquée à ces facilités de crédit sera fonction du ratio de levier du groupe mais également du respect d'indicateurs RSE définis à partir des piliers de la stratégie du Groupe Bastide en matière d'ESG. Le mécanisme d'indexation mis en place permettra d'ajuster la marge sur son taux d'emprunt à la hausse ou à la baisse en fonction de l'atteinte de ces objectifs.

6.5.3 Echéances contractuelles sur l'endettement financier net

Les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net sont les suivants :

en milliers d'euros	Total	1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	50 077	25 000	25 077	
Emprunts auprès des établissements financiers	309 860	22 777	287 285	
Concours bancaires courants	0	0		
Dettes financières	359 937	47 777	312 362	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 766	35 766		
Endettement net (hors IFRS 16)	324 171	12 011	312 362	
Dette locative IFRS 16	74 595	17 467	44 770	12 358
Endettement net (après IFRS 16)	398 766	29 477	357 132	12 358

Les échéances relatives à la ligne « Emprunts auprès des établissements financiers » pour la part comprise entre 2 et 5 ans sont majoritairement in fine.

Au 31 décembre 2023, la part variable et la part fixe des emprunts se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Taux fixe	22 %	17 %
Taux variable swapé	25 %	28 %
Taux variable	53 %	56 %
Dettes financières	100 %	100 %

L'endettement à taux variable est principalement basé sur l'Euribor 3 mois flooré à 0 et augmenté d'une marge fixe adossée à des clauses de step-up/step-down traduisant la performance du Groupe sur ses indicateurs RSE.

A l'inverse, une hausse de l'Euribor 3 mois de 100 points de base aurait une incidence négative sur le coût de l'endettement du groupe de 1,9 millions d'euros.

NB : calculé en appliquant au montant moyen du CRD variable * euribor moyen + 100 points de base.

6.5.4 Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus

La société a procédé le 16 novembre 2021 au refinancement de sa dette bancaire. Le contrat nouveau de crédits syndiqué prévoit notamment un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,2 au 31 décembre 2021 et 30 juin 2022 ;
- 3,50 à compter du 31 décembre 2022.

Le ratio de levier pourra être supérieur à 3,5 en cas de réalisation d'opération de croissance externe autorisée au cours des périodes de test se terminant le 31 décembre 2022 et/ou le 30 juin 2023, sous réserve que le ratio de levier soit toujours strictement inférieur à 4. Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé hors effet de la norme IFRS 16. A la date du 30 juin 2023, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

Sur la base de ces engagements, l'atteinte de deux des trois KPI RSE pris en compte dans le financement a permis un ajustement de 5 points de base sur le spread contractuel des lignes du crédit syndiqué.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée deux emprunts obligataires (EUROPP) pour un montant total de 50 millions d'euros. Ces deux emprunts obligataires sont à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de banques françaises et internationales majeures sous format « bilatéral » sans condition de covenants.

6.5.5 Obligations locatives (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06/2023	Impact retraitement décision IFRIC IFRS 16	Reclassement	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres variations	31/12/2023
Obligations locatives non courantes	59 770		-11 276	9 671	955	111	13		57 333
Obligations locatives non courantes	59 770	0	-11 276	9 671	955	111	13	0	57 333
Obligations locatives courantes	16 361		11 276		10 118	-233	-23		17 262
Obligations locatives courantes	16 361	0	11 276	0	10 118	-233	-23	0	17 262
Total	76 131	0	0	9 671	11 074	-122	-11	0	74 595

6.6 Passifs courants et non courants

Les passifs courants et non courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Dettes fournisseurs	73 042	73 059
Dettes sociales et fiscales	38 509	38 232
Compléments de prix sur croissances externes	4 916	4 294
Autres dettes	16 670	15 537
Autres passifs courants et non courants	60 095	58 063
Total	133 137	131 122

L'évolution des compléments de prix s'explique principalement par :

- les compléments de prix versés sur les acquisitions des exercices précédents ;
- la comptabilisation d'un put sur minoritaires sur une acquisition de la période ;

Les dates de règlement des compléments de prix comptabilisés s'échelonnent jusqu'en 2025 au titre des performances 2024.

6.7 Besoin en fonds de roulement

Les composantes du besoin en fonds de roulement (ci-après « BFR ») sont les suivantes :

en milliers d'euros	30/06/2023	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variations de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	31/12/2023
Stocks et en-cours	48 502	433	-11	-915	219	39	48 267
Clients et comptes rattachés	69 526	8 214	115	41	-15	915	78 796
Fournisseurs et comptes rattachés	-73 059	4 735		784	25	-5 528	-73 043
Autres créances et dettes	-14 315	-1 392	-1 661	-715	571	7 074	-10 439
BFR	30 654	11 990	-1 557	-805	800	2 499	43 581

La variation du BFR d'exploitation s'explique par les colonnes « Mouvements de l'activité » et « Pertes de valeurs nettes ».

Cette variation est retranscrite dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement » du Tableau de Flux de Trésorerie.

La colonne « Variation de périmètre » correspond à l'intégration du BFR des sociétés acquises nette des cessions réalisées sur l'exercice et se retrouve dans la ligne « Incidences des variations de périmètres » du Tableau de Flux de Trésorerie.

Les autres mouvements correspondent principalement à la variation des autres composants du BFR non liés à l'activité tels que les comptes courants, les compléments de prix et les dettes et créances fiscales ainsi que les flux de reclassements des actifs et passifs destinés à être cédés.

6.8 Produits

6.8.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Ventes	111 171	112 546
Prestations de services et location	153 853	137 188
Total	265 024	249 734

La ventilation par métier est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Assistance Respiratoire	52 171	44 688
Nutrition-Perfusion	39 524	34 864
Diabète	10 114	7 930
Stomathérapie-Urologie-Cicatrisation	19 238	18 914
Maintien à Domicile :	96 458	97 078
<i>Magasins</i>	56 727	57 715
<i>Collectivités</i>	39 731	39 363
Autres	479	353
Total France	217 983	203 827
Filiales étrangères	47 040	45 906
Total	265 024	249 734

Les activités exercées dans chaque métier peuvent être décrites de la façon suivante :

- Assistance Respiratoire : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée de nature respiratoire et nécessitant un traitement médicalisé de la pathologie ;
- Nutrition - Perfusion : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée impliquant un traitement par perfusion (chimiothérapies, antibiothérapie, antidouleurs, nutrition parentérale...), par intubation (nutrition entérale) ou la régulation de l'insulinothérapie par pompe ;
- Maintien à domicile : produit des activités de négoce ou de prestations de services sur les articles de handicap et de maintien à domicile (fauteuils roulants, soulève malade, lits médicalisés, produits d'hygiène et d'incontinence).

La ventilation par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Ventes	111 171	112 546
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	24 924	23 584
Prestations et location	153 853	137 188
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	23 549	24 872
Total	265 024	249 734

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger inclut le chiffre d'affaires de :

- Dorge Medic ;
- Dyna Médical ;
- Sodimed ;
- Promefa ;
- Bastide Medical Ibersalud ;
- Bastide Devco ;
- Baywater ;
- Intus ;
- Neumotec ;
- Keylab ;
- Airmedical Products ;
- Medpro ;

6.9 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels composent le résultat opérationnel non courant de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	0	-57
Autres produits opérationnels non courants	3 794	939
Autres charges opérationnelles non courants	-5 041	-3 476
Résultat opérationnel non courant	-1 247	-2 594

Le résultat opérationnel non courant est composé des natures de produits et charges suivants au 31 décembre 2023 :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix		-57
Coûts d'intégration et de cession		-637
Plus et moins-values de cession	2 681	-105
Frais de restructuration et d'acquisition	-400	
Litiges	-960	-323
Autres	-2 568	-1 472
Résultat opérationnel non courant	-1 247	-2 594

Les coûts d'intégration et de cession correspondent à l'ensemble des coûts engagés pour le Groupe dans le cadre de ses acquisitions de filiales et de cession des fonds de commerce. Compte tenu de leur caractère non habituel et non normatif, la direction du Groupe estime que ces charges sont à présenter dans ce poste du compte de résultat.

6.10 Coûts de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Intérêts sur emprunts	-11 844	-6 259
Intérêts sur obligations locatives (IFRS 16)	-1 082	-980
Autres	-21	6
Coût de l'endettement financier brut	-12 947	-7 233
Coût de l'endettement financier net	-12 947	-7 233

6.11 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Reprise de dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	-143	175
Autres produits financiers	-143	175
Dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	1 164	177
Autres charges financières	1 164	177
Total	1 021	352

6.12 Impôts sur le résultat

6.12.1 Analyse de la charge fiscale

La ventilation de l'impôt sur le résultat se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Impôts exigibles	4 343	3 741
Impôts différés	770	-43
Total	5 113	3 698

La société Bastide Le Confort Médical est mère d'un périmètre d'intégration fiscale qui inclut les sociétés suivantes :

- 4S -MED
- Confortis ;
- Carbam ;
- SB Formation ;
- Bastide Franchise ;
- Bastide centre de Stomathérapie;
- Bastide Innovation ;
- AB2M ;
- Air + Santé ;
- APNEA Médical ;
- Assistance Technique Santé ;
- Bastide Groupe ;
- Bordo² Médical ;
- Bourgogne Perfusion Dispositifs Médicaux ;
- BR Savoies ;
- Lorair ;
- Cica Plus ;
- Entedom ;
- Expresspoly ;
- Hospitalisation à Domicile 13 ;
- Humanair Médical ;

- Ipad Médical ;
- Médical Plus ;
- Medsoft ;
- Ouest Médical R ;
- Service Oxygène ;
- Service Oxygène 31 ;
- Santelynes ;
- Sphère Santé ;
- TCM Pharma ;
- Up To Date ;
- Selenis Santé ;
- BR Aveyron ;
- BR Alsace ;
- BR Midi-Pyrénées ;
- BR Auvergne ;
- BR Bretagne ;
- BR Ile de France ;
- BR Languedoc Roussillon ;
- FB Consult ;
- Hom Respi ;
- Maitien à domicile ;
- Aixperf ;
- Experf Alsace ;
- Experf Aquitaine ;
- Expert Languedoc Roussillon ;
- Experf Nord ;
- Experf Nord-est ;
- Experf PACA ;
- Experf Rhône-Alpes ;

- Experf Vaucluse ;
- Medic Home ;
- New Medical Concept ;
- Probace Meditec ;
- VSB Medical ;

6.12.2 Analyse des impôts différés

La ventilation des impôts différés se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé actif	2 122	4 039
Impôt différé passif	2 973	4 417
Impôt différé net	-850	-378

6.13 Information par secteur

Le Groupe diffuse une information, présentée en note 6.8 de l'annexe des états financiers consolidés en phase avec les reportings internes et la norme IFRS 8 qui détaille le chiffre d'affaires par zone géographique et activités.

L'analyse des agrégats de rentabilité, tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel, est réalisée globalement par la direction du Groupe.

6.14 Résultats nets par action

En application de la norme IAS 33 le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action, lui, est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le résultat par action et le résultat dilué par action est présenté au niveau du compte de résultat consolidé.

6.15 Engagements hors bilan et suretés réelles

Les engagements et passifs éventuels ne diffèrent pas significativement dans leur nature et leur montant par rapport à la situation qui prévalait au 30 juin 2023.

6.16 Gestion des risques financiers

Le Groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- Concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe négocie son financement à travers une dette syndiquée. Le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidité à court et moyen terme.
- Concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés. La note 6.5.3 de la présente annexe précise la répartition des emprunts auprès des établissements financiers par nature de taux.

6.17 Actifs et passifs éventuels

La direction considère, en application des critères de la norme IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrages décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2023, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

6.17.1 Litiges commerciaux

Néant

6.17.2 Autres litiges

Néant

6.18 Operations avec les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative depuis le 30 juin 2023.

6.19 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

6.20 Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés

Société	Siège social	N° Siret	de contrôle	d'intérêt	Méthode	Pays
4S eMED	Schweighouse-sur-Moder (67590)	801 047 762	100 %	100 %	IG	France
AB2M	Caissargues (30), France	451 224 943	100 %	100 %	IG	France
AFPM Holding	Lausanne, Suisse	CHE-104.442.573	100 %	100 %	IG	Suisse
AIR + SANTE	Nîmes (30), France	453 841 512	100 %	100 %	IG	France
AIRMEDICAL PRODUCT	Barcelone, Espagne	886081429	100 %	100 %	IG	Espagne
AIXPER'F	Les Milles (13), France	501 934 475	100 %	100 %	IG	France
ALVEOLAIR	Fonsorbes (31), France	494 839 632	92 %	92 %	IG	France
ANISSA PATISSERIE	Caissargues (30), France	839 956 596	55 %	55 %	IG	France
APNEA MEDICAL	Messein (54), France	491 888 392	100 %	100 %	IG	France
ARAMIS	Artigues-près-Bordeaux (33370), France	883 829 236	60 %	48 %	IG	France
ART SOURCE	Viganello, Suisse		100 %	51 %	IG	Suisse
ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	Caissargues (30), France	447 745 936	100 %	100 %	IG	France
ATOUTSOIN	Seichamps (54), France	812 663 631	80 %	80 %	IG	France
B2 (INSUDOM)	Caissargues (30), France	892 281 791	51 %	51 %	IG	France
B2R	Caissargues (30), France	819 339 623	88 %	88 %	IG	France
BASTIDE CANADA HOLDING	Canada		100 %	100 %	IG	Canada
BASTIDE DEVCO Ltd	Londres, Royaume-Uni	11 038 585	96 %	96 %	IG	UK
BASTIDE FRANCHISE	Caissargues (30), France	498 615 640	100 %	100 %	IG	France
BASTIDE GROUPE	Caissargues (30), France	839 010 444	100 %	100 %	IG	France
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	Londres, Royaume-Uni	10 404 347	100 %	100 %	IG	UK
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	Caissargues (30), France	305 635 039	100 %	100 %	SM	France
BASTIDE MEDICAL IBERIALUD	Sta Perpetua de Mogoda (Barcelone), Espagne	B66964123	100 %	100 %	IG	Espagne
BASTIDE SANITARIA ITALIA	Milan, Italie		100 %	100 %	IG	Italie
BASTIDE TUNISIE	Tunis, Tunisie	B01101842017	49 %	49 %	MEE	Tunisie
BAYWATER HEALTHCARE UK	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	8 425 363	100 %	96 %	IG	UK
BCG	Gallargues le Montueux (30), France	812 348 878	70 %	42 %	IG	France
BFC MEDICAL	Talant (21), France	790 608 855	100 %	100 %	IG	France
BORDO2 MEDICAL	Le Haillan (33), France	391 349 768	100 %	100 %	IG	France
BR ALSACE	Caissargues (30), France	893 884 841	100 %	100 %	IG	France
BR AUVERGNE	Caissargues (30), France	305 635 039	100 %	100 %	IG	France
BR AVEYRON	Caissargues (30), France	893 848 366	95 %	95 %	IG	France
BR BAYONNE	Caissargues (30), France	890 281 098	75 %	75 %	IG	France
BR BRETAGNE	Caissargues (30), France	948 961 438	100 %	100 %	IG	France
BR CAEN	Caissargues (30), France	890 485 576	90 %	90 %	IG	France

Société	Siège social	N° Siret	de contrôle	d'intérêt	Méthode	Pays
BR LR	Caissargues (30), France	909 382 442	100 %	100 %	IG	France
BR MIDI PYRENEES	Caissargues (30), France	909 322 588	95 %	95 %	IG	France
BR NIMES	Caissargues (30), France	909 615 916	70 %	70 %	IG	France
BR PACA	Caissargues (30), France	909 382 848	88 %	88 %	IG	France
BR RHONE	Caissargues (30), France	909 383 275	93 %	93 %	IG	France
BR SAVOIES	Caissargues (30), France	890 484 264	90 %	90 %	IG	France
CARBAM	Caissargues (30), France	911 971 943	100 %	100 %	IG	France
CENTRE DE STOMATHERAPIE	Toulouse (31), France	312 367 824	100 %	100 %	IG	France
CICA PLUS	Caissargues (30), France	799 289 327	100 %	100 %	IG	France
CICADUM	Caissargues (30), France	528 384 043	51 %	51 %	IG	France
CONFORTIS	Caissargues (30), France	342 086 915	100 %	100 %	IG	France
CORSICA SANTE	Vallecalle (20), France	818 245 300	63 %	63 %	IG	France
CORSICA SANTE 2A	Biguglia (20), France	885 306 258	80 %	50 %	IG	France
CORSIMED	Caissargues (30), France	848 830 386	63 %	63 %	IG	France
DIAB Santé	Gallargues le Montueux (30), France	790 199 111	60 %	60 %	IG	France
DIAB SANTE ALPES	Grenoble (38), France	894 033 323	76 %	76 %	IG	France
DIAB SANTE RHONE	Limonest (69), France	893 803 247	76 %	76 %	IG	France
DIABVIE	Caissargues (30), France	821 068 657	100 %	100 %	IG	France
DOM'Air	Caissargues (30), France	478 148 752	80 %	80 %	IG	France
DOMAIR SANTE VAL DE LOIRE (AD MEDI +)	Caissargues (30), France	892 338 914	70 %	56 %	IG	France
DORGE MEDIC	Jemeppe-sur-Sambre, Belgique	0443 678 988	100 %	100 %	IG	Belgique
DYNA MEDICAL	Abrest (03), France	455 935 038	100 %	100 %	IG	France
DYNAVIE	Montrouge (92), France	530 924 950	100 %	100 %	IG	France
ENTEDOM	Epinal (88), France	433 848 694	100 %	100 %	IG	France
EXPERF ALSACE	Niederhausbergen (67), France	913 176 350	90 %	90 %	IG	France
EXPERF AQUITAINE	Canéjan (33), France	753 104 017	100 %	100 %	IG	France
EXPERF CENTRE	Rochecorbon (37), France	844 553 339	80 %	80 %	IG	France
EXPERF LANGUEDOC ROUSSILLON	Pérols (34), France	522 237 866	100 %	100 %	IG	France
EXPERF NORD	Lesquin (59), France	804 567 857	100 %	100 %	IG	France
EXPERF NORS EST	Pont-a-Mousson (54), France	888 831 724	100 %	100 %	IG	France
EXPERF PACA	Cuers (83), France	528 316 128	100 %	100 %	IG	France
EXPERF RHONE ALPES	Champagne-au-Mont d'Or (69), France	539 158 766	100 %	100 %	IG	France
EXPERF VAUCLUSE DROME	Avignon (84), France	753 159 458	100 %	100 %	IG	France
EXPRESSPOLY	Marseille (13), France	838 040 145	99 %	99 %	IG	France
FB CONSULT	Sèvres (92), France	520 298 571	100 %	100 %	IG	France
GENIUM	Milan, Italie		51 %	51 %	IG	Italie
HOME RESPI	Le Port Marly (78), France	820 415 032	100 %	100 %	IG	France
HOSPITALISATION A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	409 050 523	100 %	100 %	IG	France
HUMAN'AIR MEDICAL	Couëron (44), France	448 980 300	100 %	100 %	IG	France

Société	Siège social	N° Siret	de contrôle	d'intérêt	Méthode	Pays
INTUS HEALTHCARE LTD	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	5 269 182	100 %	96 %	IG	UK
IPAD MEDICAL	Saint Thibery (34), France	539 161 000	100 %	100 %	IG	France
KEYLAB MEDICALSL	Barcelone, Espagne	B61053922	100 %	100 %	IG	Espagne
LORAIR (CARDAIR)	Metz (57), France	539 275 578	100 %	100 %	IG	France
MAINTIEN A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	428 902 449	100 %	100 %	IG	France
MAXICARE	Palaiseau (91), France	849 620 026	70 %	70 %	IG	France
MEDICAL PLUS	Baie Mahault (97), France	505 325 746	100 %	100 %	IG	France
MEDIC-HOME	Vendargues (34740)	750 084 220	100 %	100 %	IG	France
MEDPRO RESPIRATORY CARE	Canada		100 %	100 %	IG	Canada
MEDSOFT	Caissargues (30), France	504 933 862	100 %	100 %	IG	France
NEUMOTECNOLOGIAS SL	Barcelone, Espagne	B61408597	90 %	90 %	IG	Espagne
NEW MEDICAL CONCEPT	Meyreuil (13), France	514 656 594	100 %	100 %	IG	France
OCCIT' PERF	Nîmes (30), France	880 244 835	100 %	100 %	IG	France
OMNIDOM	Marseille (13), France	530 808 377	100 %	100 %	IG	France
OUEST MEDICAL R	Marly-Le-Roi (78), France	752 468 892	100 %	100 %	IG	France
OXIGO	Utrecht, Pays-Bas		51 %	51 %	IG	Pays-Bas
PROBACE	La Ciotat (13600)	454 041 047	100 %	100 %	IG	France
PROMEFA	Lausanne, Suisse	CHE-107.455.595	100 %	100 %	IG	Suisse
SANTELYNES	Orgeval (78), France	494 860 497	100 %	100 %	IG	France
SB FORMATION	Caissargues (30), France	750 641 748	100 %	100 %	IG	France
SELENIS SANTE	Caissargues (30), France	900 719 659	100 %	100 %	IG	France
SERVICE OXYGENE	Bouc Bel Air (13), France	403 026 586	100 %	100 %	IG	France
SERVICE OXYGENE 31	Merville (31), France	420 483 158	90 %	90 %	IG	France
SERVICE OXYGENE LOI-RET SO_45	Bouc Bel Air (13), France	883 120 230	80 %	80 %	IG	France
SERVICE OXYGENE OUEST SO_79	Bouc Bel Air (13), France	852 237 239	80 %	80 %	IG	France
SODIMED	Romanel sur Lausanne, Suisse	CHE-101.369.804	100 %	100 %	IG	Suisse
SPHERE SANTE	Sartrouville (78), France	493 342 562	100 %	100 %	IG	France
TCM PHARMA	Caissargues (30), France	448 930 677	100 %	100 %	IG	France
ULIMED	Abrest (03), France	444 892 277	94 %	94 %	IG	France
UP TO DATE	Champs-Sur-Marne (77), France	419 952 577	100 %	100 %	IG	France
UTENSPA	Madrid, Espagne		100 %	51 %	IG	Espagne
VSB MATERIEL MEDICAL	Vitry-le-François (51300)	411 512 189	100 %	100 %	IG	France

III RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Notre chiffre d'affaires a progressé au cours des trois dernières périodes semestrielles comme suit :

- 223 095 k€ H.T. au 31 décembre 2021 (+ 0,6 % par rapport à 2020)
- 249 734 k€ H.T. au 31 décembre 2022 (+ 11,9 % par rapport à 2021)
- 265 024 k€ H.T. au 31 décembre 2023 (+ 6,1 % par rapport à 2022)

L'activité est restée très dynamique au deuxième trimestre avec une accélération de la croissance organique¹ à +6,1%, comparé à +5,2 % au premier trimestre. Sur la période, le chiffre d'affaires s'élève à 137,1 M€, soit une croissance globale de +5,5 %. Cette performance intègre à la fois la contribution des sociétés acquises depuis moins d'un an à hauteur de 0,6 M€ avec Probace et Oxigo notamment et un impact de -1,2 M€ lié la cession de la société Distrimed, déconsolidée depuis le 4 décembre 2023.

Les activités à plus forte technicité (Respiratoire, Nutrition-Perfusion-Stomathérapie), qui représentent désormais 60 % du chiffre d'affaires du Groupe, ont continué à porter la croissance du Groupe avec une croissance organique de +10,4 % sur le second trimestre, en ligne avec celle enregistrée sur le premier trimestre. L'activité « Maintien à Domicile » reste stable dans un marché qui s'est maintenant normalisé après la crise sanitaire.

Cette performance trimestrielle porte le chiffre d'affaires semestriel à 265,0 M€ (+6,2 %, dont +5,7 % en organique).

Compte tenu des autres éléments et d'un impôt sur le résultat de 5,1 M€, le Groupe génère un bénéfice net de 2,4 M€ au 31 décembre 2023, contre 2,6 M€ au 31 décembre 2022.

Evènements importants du semestre écoulé et leur incidence sur les comptes – faits marquants et évolution

Sur le plan juridique, les évènements marquants significatifs intervenus au cours du semestre sont les suivants :

Exercice de la gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2023, la collectivité des associés a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de Mesdames Julie CAREDDA, Kelly GUICHARD et de Messieurs Vincent BASTIDE et Robert FABREGA pour trois ans et qui expirera lors de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

Le Conseil d'administration a l'issue de l'Assemblée générale mixte du 14 décembre 2023 a décidé, après avis du Comité des Nominations, de renouveler la composition des Comités spécialisés qui restent identiques :

- Comité d'audit :
 - Monsieur Robert FABREGA, administrateur indépendant
 - Madame Julie CAREDDA, administratrice indépendante.

– Comité des Nominations et des Rémunérations

- Madame Kelly GUICHARD, administratrice indépendante,
- Pour rappel le mandat de Monsieur Olivier MARES, administrateur indépendant est actuellement en cours

Situation financière

Le désendettement du Groupe et le développement à l'international sur les activités de forte technicité et à haute valeur ajoutée constituent les priorités du Groupe pour l'exercice 2023-2024. Dans un objectif de renforcement de sa structure financière, le Groupe Bastide a émis l'Obligation Relance de 27,6 M auprès de Turenne et de Tikehau.

Développement et réorganisation :

Le Groupe a entendu poursuivre sa stratégie d'acquisitions ciblées lui permettant de renforcer ses positions sur ses métiers historiques

A ce titre, la société a procédé aux acquisitions suivantes au cours du 1^{er} semestre de l'exercice :

Acquisition de la société de la société OCCIT'PERF à hauteur de 100 % le 3 juillet 2023. Cette société exerce son activité dans le domaine de la perfusion dans la région Occitanie,

Acquisition de la société OXIGO à hauteur de 51 % le 4 juillet 2023. Cette société de droit néerlandais exerce son activité dans le domaine de l'assistance respiratoire aux Pays-Bas.

Conformément à ses annonces, le Groupe a cédé une filiale qui ne représentait plus un intérêt stratégique :

DISTRIMED - cession de la totalité des titres détenus par le groupe (vente en ligne de matériel médical aux professionnels de santé) le 04 décembre 2023

Prévisions pour le second semestre

Compte tenu de la bonne dynamique observée en particulier sur le marché des prestations de santé à domicile, le Groupe maintient ses perspectives 2023-2024.

Bastide vise ainsi un chiffre d'affaires annuel autour de 530 M€ (ajustées de l'impact lié à la cession de Distrimed et hors nouvelles opérations de croissance externe) et maintient son objectif de marge opérationnelle courante au moins égale à celle réalisée sur l'exercice 2022-2023, soit 8,4 %,

Le désendettement est la priorité du Groupe pour l'exercice 2023-2024. La cession récente de la société Distrimed répond pleinement à cet objectif et le Groupe Bastide continue l'étude de possibles cessions d'actifs qui ne répondraient plus à sa stratégie.

Risques et incertitudes sur le semestre suivant

La Direction du Groupe considère que le risque de liquidité découlant des conditions actuelles de crédit pourrait devenir une limite au développement. C'est en ce sens que des discussions avec les financeurs seront entreprises dès la fin du mois de mars afin de renégocier un nouveau contrat de crédits et un allongement de la maturité de la dette.

Sur le plan réglementaire le Groupe sera attentif aux négociations tarifaires pouvant impacter la LPRR même s'il semble hautement improbable que leurs effets puissent intervenir sur le second semestre de l'exercice en cours.



IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2023

Période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 29 mars 2024

KPMG SA

Nicolas Blasquez

Associé

AXIOME Audit et Stratégie

Pierrick Belen

Associé

Bastide
GROUPE